

**STEVENS**

Fiche de Données de Sécurité

TAMPONS DE PRÉPARATION À L'ALCOOL ISOPROPYLIQUE

Section 1 - Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	Tampons de préparation à l'alcool Stevens
Utilisation	Nettoyant antiseptique, efficace pour détruire les bactéries et éliminer les impuretés
Fabricant	The Stevens Company LTD.
Adresse	425 Railside Drive, Brampton, Ontario, L7A 0N8
Tél.	905 791-8600
Fax	905 791-6143
Site web	stevens.ca
Date de préparation de la FDS	1 ^{er} octobre 2011

Section 2 - Composition/Informations sur les ingrédients

Nom chimique	Alcool isopropylique	Eau purifiée
N° CAS	67-63-0	7732-18-5
VOL%	70	30
Famille chimique	Alcool	N/A
Formule chimique	C3H8O	H2O
Synonymes	Isopropanol, 2-propanol, propan-2-ol, IPA	Eau distillée ou purifiée (H ₂ O DI ou D/W)
OSHA PEL	400 ppm	N/A
ACGIH-TLV-TWA	400 ppm	N/A
ACGIH-TLV-STEL	500 ppm	N/A

Section 3 - Identification des dangers

Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin sans délai.
Ingestion	Voie d'exposition inhabituelle. En cas d'ingestion, retirer l'écouvillon et rincer abondamment la bouche à l'eau. Consulter un médecin sans délai.
Contact cutané	Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau plusieurs fois jusqu'à disparition de l'irritation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin sans délai.
Affections médicales aggravées par l'exposition	Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent ressentir certains effets sur leur peau.



Section 4 - Premiers secours

Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin sans délai.
Ingestion	Voie d'exposition inhabituelle. En cas d'ingestion, retirer l'écouvillon et rincer abondamment la bouche à l'eau. Consulter un médecin sans délai.
Contact cutané	Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau plusieurs fois jusqu'à disparition de l'irritation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin sans délai.

Section 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair (IPA)	53°F/ 12°C (vase clos)
Température d'auto-inflammation (IPA)	750°F/ 399°C
Limites d'inflammabilité (% vol. dans l'air) (IPA)	Inférieur : 2, Supérieur : 12.7@ 200°F/ 93°C
Produits de combustion dangereux (IPA)	Fumées, fumée, oxydes de carbone
Agents d'extinction (IPA)	Dioxyde de carbone, mousse à base d'alcool, poudre chimique, eau pulvérisée
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie (IPA) :	Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet. Le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. L'eau pulvérisée peut être utilisée pour minimiser les vapeurs et refroidir les conteneurs exposés à la chaleur et aux flammes.
Risques inhabituels d'incendie et d'explosion (IPA)	Ce liquide inflammable peut s'enflammer au contact de la chaleur, d'une étincelle, d'une flamme ou d'une décharge électrostatique.
Classement NFPA estimé (IPA)	Santé : 1, Inflammabilité : 3, Réactivité : 0

Section 6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Maîtrise des déversements	Compte tenu de la nature du produit, le risque de déversement est négligeable. Toutefois, en cas de déversement accidentel, veuillez prendre les précautions suivantes.
Précautions	Isoler la zone dangereuse. Porter un équipement de protection approprié. Tenter de stopper la fuite. Éliminer toute source d'inflammation. Rincer le produit déversé à l'écart des zones exposées. Ventiler la zone.
Méthodes de nettoyage	Utiliser des outils et équipements non étincelants pour le nettoyage. Recueillir les écouillons et les placer dans un conteneur à déchets approprié.

Section 7 - Manipulation et stockage

Manipulation	Manipuler avec précaution car le produit contient un liquide inflammable. Ne pas utiliser à proximité de sources de chaleur ou d'étincelles. Respecter la réglementation en vigueur.
Stockage	Conserver le produit dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des sources d'inflammation et de la lumière directe du soleil. Protéger des chocs.



Section 8 - Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Équipement de protection individuelle	Le port de vêtements de protection imperméables, de chaussures, de gants et de lunettes de sécurité chimique homologuées est recommandé.
Contrôle technique	Assurer une ventilation adéquate et s'assurer de la sécurité des installations électriques.

Section 9 - Données physico-chimiques

Nom chimique	Alcool isopropylique	Eau purifiée	Tampons à 70 % d'IPA	
État physique	Liquide clair, volatil et inflammable	Liquide clair	Tampons imprégnés d'alcool, emballés individuellement	
Odeur	Alcool à friction	Inodore	Aucune odeur lorsque le tampon est scellé	Odeur d'alcool à friction à l'ouverture du sachet
Couleur	Incolore	Incolore	Blanc	
Pression de vapeur	44 mm Hg @ 77°F/25°C	ND	N/A	
Densité de vapeur	2.1	ND	N/A	
Masse moléculaire	60.09	18	N/A	
Point d'ébullition	180.32°F/82.4°C@760mm Hg	212°F/100°C	N/A	
Point de fusion	-127.3°F/-88.5°C	32°F/0°C	N/A	
Densité relative	70% IPA: 0.878@20°C 99% IPA: 0.787@20°C	1	N/A	
Vitesse d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	2.83	ND	N/A	
Solubilité	Miscible avec l'eau, l'éther éthylique et l'alcool éthylique	N/A	N/A	

Section 10 - Données de stabilité et de réactivité

Stabilité chimique	Stable
Conditions à éviter	Sources d'inflammation, étincelles, flammes, lumière du soleil et chaleur
Matériaux à éviter	Oxydants puissants, acides, chlore, monoxyde de carbone
Décomposition ou sous-produit dangereux	Dégagement de fumées de monoxyde de carbone et de dioxyde de carbone en cas de chauffage jusqu'à décomposition
Polymérisation dangereuse	Ne se produira pas

Section 11 - Données toxicologiques

Toxicité DL50 orale, rat	5045 Mg/Kg
Toxicité, DL50 cutanée, lapin	12800 Mg/Kg
Toxicité, DL50 (8 h), rat	12000 ppm
Classé comme cancérigène	NTP : aucun CIRC : aucun



STEVENS



Section 12 - Informations écologiques

Persistence et dégradabilité	Demi-vie de 1 à 10 jours
Bioaccumulation	ND
Toxicité aquatique	Non classé comme dangereux pour les organismes aquatiques

Section 13 - Élimination

Préparation à l'élimination	Collecter dans une zone prévue à cet effet en vue du recyclage ou comme déchet
Élimination des déchets	À éliminer conformément aux réglementations locales, provinciales, étatiques et fédérales

Section 14 - Informations relatives au transport

Classifications ONU	 Solide inflammable
Réglementation IATA	UN 3175 Solides contenant un liquide inflammable A46 Si aucun liquide libre n'est visible au moment du conditionnement et si l'emballage a passé avec succès un test d'étanchéité lors du conditionnement, ce produit n'est pas soumis à la réglementation relative aux marchandises dangereuses et aux liquides inflammables et peut être transporté sous cette rubrique sans application préalable des critères de classification de la Division 4.1. Les petits emballages intérieurs des lingettes de préparation à l'alcool isopropylique contiennent 0,55 ml de liquide inflammable du groupe III absorbé par le non-tissé.

Section 15 - Informations réglementaires

Classification SIMDUT (CANADA)	 B-4 Class B : Matières inflammables et combustibles Division 4 : Solides inflammables
SARA (ÉTATS-UNIS)	Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit n'est répertorié/déclaré
TCRA (ÉTATS-UNIS)	Tous les produits chimiques contenus dans ce produit sont répertoriés

Avertissement :

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité proviennent de sources jugées techniquement exactes et fiables. Bien que tous les efforts aient été déployés pour assurer la divulgation complète des dangers du produit, certaines données ne sont pas disponibles et cela est indiqué. Étant donné que les conditions réelles d'utilisation du produit sont hors du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs du produit ont reçu la formation requise. L'acheteur assume tous les risques liés à l'utilisation, au stockage et à la manipulation du produit afin de se conformer aux réglementations locales, provinciales/étatiques et fédérales. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée et le fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages indirects pouvant résulter de l'utilisation ou de la confiance accordée aux informations contenues dans ce formulaire. Si l'utilisateur a besoin d'informations indépendantes sur ce matériel ou tout autre matériel, nous recommandons de communiquer avec le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (OCHS) à Hamilton, en Ontario (1 800 263-8276) ou avec le CSTS à Montréal, au Québec (514 873-3990).